



Découvrir

la

VAE

*Validation des acquis
de l'expérience*

Réunion d'information

DIPLOMES RENTRANT DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE REFORME – OCTOBRE 2023

- [France VAE | Bienvenue sur le portail de la VAE](#)
- BUT Mesures physiques : technique d'instrumentalisation
- BUT Gestion des Entreprises et Administrations : gestion comptable, fiscale et financière.
- BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle : Automatisme et informatique industrielle.
- Master Management des organisations de santé
- Master Marketing, vente
- Licence Pro commerce et Distribution
- Licence Pro Métiers de l'entrepreneuriat
- BUT Techniques de commercialisation : Marketing et Management du point de vente

Contact DAVA (Dispositifs Académiques de Validation des Acquis)

DAVA DE CRÉTEIL (94)

12 rue George Enesco - 94025 Créteil Cedex
01 57 02 67 47 - 01 57 02 67 50

DAVA de Paris :

Par téléphone 01 44 62 39 70/74

Par mail : ce.dava@ac-paris.fr

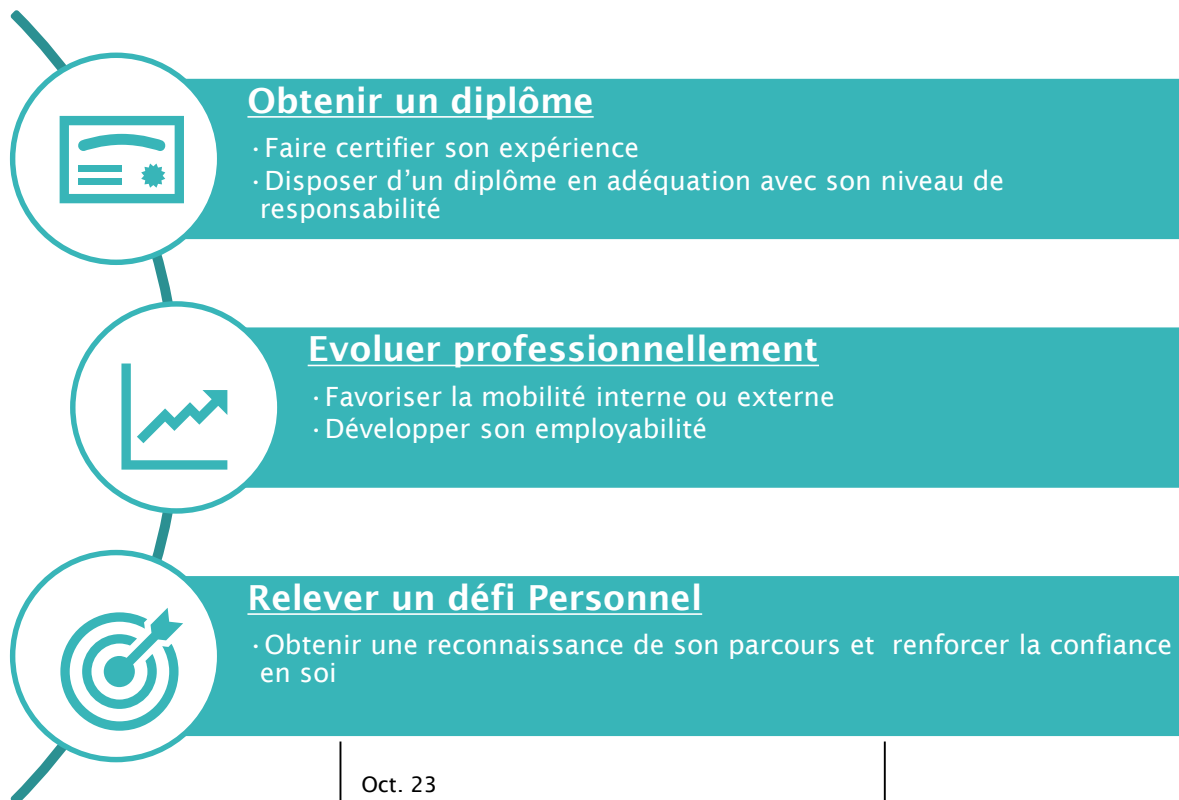
[Académie de Paris \(education.gouv.fr\)](http://education.gouv.fr)

- Avoir une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an (1607 h) en lien direct avec le diplôme visé
- Pour un même diplôme, une seule demande par année civile
- Pour des diplômes différents, jusqu'à trois demandes par année civile
- Diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

La VAE est un droit individuel inscrit dans le code du travail.

Objectifs

Obtenir partiellement ou totalement un diplôme grâce à votre expérience professionnelle et extra-professionnelle.



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Bien préparer son projet de VAE

Pour vous aider à cibler le(s) diplôme(s) qui correspond(ent) le plus à votre expérience, vous pouvez gratuitement faire appel à différents services :

❑ Le réseau des **CARIF-OREF** (moteur de recherche de diplôme).

❑ Le **Conseil en évolution professionnelle** (CEP).

Bénéficier d'un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle – CEP (Transitionspro, APEC, Pôle Emploi)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32457> et <https://www.infocep.fr> et <https://mon-cep.org>

❑ Les **Centres de conseil en VAE** en Ile de France et pour chaque Région.

➤ Ascova : [Accueil – Ascova](#)

❑ Le **Répertoire National des Certifications Professionnelles** (RNCP) à consulter :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

❑ Les fiches métiers : **Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois** (ROME)
<https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Les étapes de la VAE à l'UPEC

Etape 1 La recevabilité

Dépôt du dossier de recevabilité

Avis sur la recevabilité de la demande

Avis favorable

pour une validation partielle
préconisations de formations complémentaires

pour une validation totale

Avis défavorable

Etape 2 L'accompagnement

Dans le cadre d'un avis favorable :
Accompagnement de 20 heures

Dans le cadre d'un avis défavorable :
Sans accompagnement UPEC

Etape 3 La soutenance

Jury VAE

Votre dossier de recevabilité

Candidater sur <https://vae.appli.u-pec.fr>

Etude administrative du dossier
de recevabilité

- 1 à 2 semaines après le dépôt du dossier
- Etudes des pièces administratives
- Etude de la cohérence de la demande

Dossier incomplet

Retour au candidat pour complétude

Dossier complet

Dossier transmis à l'équipe
pédagogique pour Etude sur la
recevabilité de la demande

Retour sous 8 à 10 semaines de l'avis sur la recevabilité de la demande

Avis Favorable
A la poursuite de la
démarche

Avis favorable
à la poursuite de la
démarche avec préconisation
du référent pédagogique

Avis défavorable
à la poursuite de la
démarche

Poursuite de la démarche avec accompagnement

Fin de la démarche



Pour les demandeurs d'emploi, les dossiers déposés sur AVRIL ne sont pas pris en compte.

L'accompagnement

Début

Atelier méthodologique
Séance 1

à 15 jours

Atelier méthodologique
Séance 2

à 3 mois

Atelier méthodologique
Séance 3

Accompagnement individualisé
points d'étapes, entretiens, relectures

à 10 mois

Transmission du dossier de VAE finalisé et validation par l'enseignant du diplôme

à 11 mois

Préparation à l'oral

12 mois

JURY

Etape finale – Le Jury

Expertise du dossier et audition du candidat

Validation partielle

Prescriptions du jury

Évaluation des prescriptions réalisées

Validation totale

Non-obtention

Étape 3 : Le jury

Composition du jury

- 2 enseignants chercheurs, dont le Président du jury, nommés par le Président de l'Université
- 2 membres spécialistes, enseignants du diplôme
- 1 professionnel du domaine
- 1 professionnel DiFPro/VAE

LE COÛT D'UNE PROCÉDURE VAE

➤ Frais de recevabilité/faisabilité 2023/2024

- Recevabilité (étude du dossier **à la charge du candidat**) 150 €

➤ Droits d'inscription universitaire 2023/2024

- Licence : 170 euros
- Master : 243 euros

➤ Procédure (*tarifs au 12/12/2019*): 2800 €

- Accompagnement (20h) 2300 €
- Expertise du dossier et jury 350 €

Pour les modalités de financement, merci de nous contacter directement.

BILAN DES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE VAE

1	RECHERCHE DE LA CERTIFICATION adaptée
2	RECHERCHE DE L'ORGANISME certificateur et accompagnateur
3	ELABORATION DE VOTRE DOSSIER de recevabilité auprès de l'organisme certificateur
4	ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION (élaboration de votre dossier et préparation à l'audition devant le jury
5	EXAMEN de votre dossier de validation et AUDITION devant le jury
6	VALIDATION TOTALE ou PARTIELLE de votre certification Ou Refus de validation possible
7	Dans le cas d'une VALIDATION PARTIELLE – Mise en place du parcours complémentaire pour valider la certification

Contacts & Liens utiles

Un contact unique pour toute demande d'information :
vae-formpro@u-pec.fr

Pour tous les diplômes (hors IUT Sénart Fontainebleau)

- Fatose LEROY (gestionnaire VAE) : **fatose.leroy@u-pec.fr**
- Laëtitia CABRERA RYBACK (responsable VAE) : **laetitia.cabrera-ryback@u-pec.fr**

Pour tous les diplômes de IUT Sénart Fontainebleau : seve-vae@iutsf.org

Liens utiles

Le site de l'université

www.u-pec.fr/vous-etes/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/

Le portail VAE du Ministère du Travail

www.vae.gouv.fr

Pôle emploi

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/votre-projet-professionnel/valider-vos-acquis/a-qui-sadresse-la-vae.html>

www.u-pec.fr

Direction de la Formation Professionnelle (DIFPRO) VAE

vae-formpro@u-pec.fr